

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020
DELIBERATION N° 21

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, allée de Glain, sous la présidence de de M. Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
45

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE
Mmes BRAU-BOIRIE, BISAUTA, M. ARCOUET, MM. SALANNE, PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (jusqu'à son départ à 23h10), Mme MOTHES, MM. ALLEMAN (jusqu'à son départ à 23h10), SÉVILLA, Mme LARROZE-FRANCEZAT, MM. ERREMUNDEGUY, SUSPERREGUI, Mmes DELOBEL, CAPDEVIELLE, MM. DUZERT, ESTEBAN, Mmes LIOUSSE, DUPREUILH, M. ETCHETO, Mmes BROCARD (à partir de 18h50), HERRERA LANDA, M. BERGÉ.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

Absents représentés par pouvoir :

Mme LARRÉ par M. PARRILLA ETCHART ; M. DAUBISSE par M. ARCOUET (après son départ à 23h10) ; M. ALLEMAN (après son départ à 23h10) par M. ETCHEGARAY ; Mme ZITTEL par Mme HARDOUIN-TORRE ; Mme BENSOUSSAN par M. AGUERRE ; M. BOUTONNET-LOUSTAU par M. LAIGUILLON ; M. ABADIE par Mme HERRERA LANDA.

Absente :

Mme BROCARD (jusqu'à 17h50 pendant le rapport n°2).

Secrétaire :

M. SUSPERREGUI.

Entendu le rapport de ,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Association Atherbéa – Désignation du représentant de la commune au conseil d'administration.

L'association Atherbéa, créée en 1954 sous le nom de « *Centre d'accueil et foyer Côte basque* » (patronyme modifié en 2005) s'est fixée pour missions d'accueillir, d'héberger et d'aider à la réinsertion sociale des personnes en détresse.

Son activité s'articule autour :

- d'un service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) ayant pour mission d'accueillir toute personne en difficulté, évaluer sa demande et l'orienter en fonction de ses besoins ;

- de trois centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) : le foyer Les Mouettes rue Jacques Laffitte qui accueille des femmes seules ou avec enfants, des couples avec enfants dans des locaux mis à disposition gracieusement par la ville ; le foyer Atherbéa qui héberge des hommes seuls, des couples sans logement et ce quels que soient les symptômes associés : troubles du comportement, ruptures sociales ou professionnelles ; le CADA (Centre d'accueil des demandeurs d'asile) du Pays basque plus spécialisé comme son nom l'indique ;
- de deux ateliers et chantiers d'insertion dans les activités du bois et des espaces verts, qui s'adressent à une vingtaine de demandeurs d'emploi présentant des difficultés sociales et professionnelles.

La ville de Bayonne disposant d'un siège au conseil d'administration en tant que membre associé, il est demandé au conseil municipal de désigner le représentant de la commune auprès de l'association Atherbéa.

Avec l'accord unanime de l'assemblée, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, il est procédé à un vote à main levée.

Est élue à l'unanimité des votes exprimés :

- Christine LAUQUÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Mme CAPDEVIELLE, MM. DUZERT, ESTEBAN, Mme LIOUSSE, M. ETCHETO, Mme BROCARD
ne participent pas au vote.

M. BERGE, Mme HERRERA LANDA (avec mandat) ne participent pas au vote.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne